



COPYRIGHT © CONCEPTION & PHOTO 2013 - AGENCE RASCA PRODUCTION



PARRAINER AU NIGER

CONTACT :

www.clubsolidarite-hilaire.fr

www.appuis.org

appuis71@gmail.com

FRANCE

Mme Denise BOUSQUET

+33(0)6 83 02 03 31

denisebousquet@hotmail.fr

NIGER

Mr Lawal MANZO

00227 96 90 60 01

wahimmadan@live.fr

club
Coopération et Solidarité



Parrainer un enfant, c'est...

- L'aider à réaliser son rêve : **aller à l'école ou suivre une formation professionnelle** ;
- L'accompagner dans sa construction en partageant avec lui les difficultés mais aussi les joies de la réussite ;
- Lui permettre de devenir un jour, un adulte capable de participer au développement de son pays !

Témoignage de Daouda, un enfant parrainé :

Je suis très content de mes études parce que si j'arrive à réussir, je vais pouvoir aider ma famille et je suis heureux d'avoir de nouveaux amis comme le club des aventuriers*.

*Groupe de jeunes collégiens de Saint-Marcel qui parraine Daouda.



Trois associations, un même objectif :

La lutte contre l'analphabétisme par le soutien à la scolarisation et à la formation !

En effet, au Niger, le taux d'alphabétisation des femmes n'est que de 17%, celui des hommes de 43% et seulement 14% des filles et 21% des garçons sont scolarisés au collège !

Le Niger étant le pays le plus pauvre du monde, les familles n'ont pas les moyens financiers de scolariser les enfants et ont souvent besoin d'eux pour les travaux domestiques et agricoles.

L'insuffisance des infrastructures et le manque d'enseignants limitent l'acquisition des connaissances de base et démotivent les parents pour scolariser leurs enfants.

L'absence d'internats et de cantines scolaires oblige les parents à trouver des "tuteurs" dès l'entrée en 6ème. Dans ces familles d'accueil, les enfants sont très sollicités pour les travaux quotidiens et ne mangent pas toujours à leur faim.

Les blocages culturels freinent la scolarisation des filles.



Agissez à nos côtés en devenant parrain ou marraine.



En quoi consiste un parrainage ?

Pour les parrains :

- Accompagner le (la) filleul(e) et le (la) soutenir moralement par des échanges de lettres, de cartes, de photos, de vidéos...
- Le (la) soutenir financièrement durant son cycle d'étude et/ou de formation, en participant aux frais de scolarité, d'internat, de cantine, de transports et aux dépenses courantes de santé.
- Un(e) filleul(e) peut recevoir le soutien de plusieurs parrains et/ou marraines.

Pour les associations :

- Acheminer les courriers et transmettre aux parrains/marraines les informations sur la scolarité et la santé de leurs filleuls. (Pour éviter tout litige, tout envoi doit passer par l'intermédiaire des associations.)
- Collecter les fonds et gérer leur utilisation.
- Prendre en charge l'ensemble des frais liés à la gestion du programme de parrainage. **La somme versée par les parrains/marraines sert donc exclusivement à la prise en charge du filleul ou de la filleule.**
- Proposer des séjours au Niger, pour les parrains/marraines qui souhaitent rencontrer leurs filleuls.



Quelles sont les démarches à effectuer pour parrainer un enfant ?

- Compléter le bulletin de soutien, joindre le versement par chèque et envoyer l'ensemble à l'adresse indiquée. ✉
- Vous serez contacté, par téléphone, par un membre de la commission parrainage. ☎
- Puis, vous recevrez le dossier de votre filleul(e).